

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 avril 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation2 p. (102r, 103r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 avril 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/11062>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 avril 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin communique à Favre l'épreuve du manifeste électoral en faveur de la candidature de ce dernier. Il espère qu'il ne contient rien d'offensant à l'égard de l'Empereur, du gouvernement ou de la constitution. Godin pose à Favre une série de questions sur la distribution du manifeste ; il espère une réponse avant la prochaine réunion du comité électoral à La Capelle.

Mots-clés

[Actualité](#), [Élections](#), [Idées politiques](#)

Personnes citées [Bonaparte, Charles Louis Napoléon \(1808-1873\)](#)

Œuvres citées *Manifeste électoral du comité démocratique de l'arrondissement de Vervins et des cantons de Rozoy et Marle...*, Guise, Impr. de Berthaut, 1869. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5429534t/f2>, consulté le 4 mars 2023]

Événements cités [Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Lieux cités [La Capelle \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Favre, Jules (1809-1880)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Politique

Biographie Avocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Genève le 12 aout 1862 ¹⁰²

je prends l'heure de faire ce tableau, ce qu'il se passe dans
la ville de Chêne, et je vous en
parlerai dans mon prochain. Je vous
prie de me faire joins à cette lettre
le tableau de manifeste dont je vous
ai soumis le manuscrit; je tiendrai
plus vite la lecture et me
donnerai votre approbation et vos
avis. L'imprimeur a fait perdre
du temps parce qu'il a manqué
de conditions d'impression il n'a pas
pu imprimer le temps perdu.

Il a perdu quinze jours au repos de l'impre-
sion, le temps de l'impression, et de l'attente
de la vente et au repos du journal
ment, il a attaqué la circulation, et
l'autre matin, rien enfin de laissant
les dits fabriqués contre les autres.
Et ce fut ainsi que le journal
perdit. Il faut nous mettre bien en
garde pour la circulation de ces
opérations.

Il importe donc vraiment de faire
la partie peut, en empêcher la circulation
des journaux par la pression pour que
peuvent à ce faire des révoltes
les échaires ou des révoltes dans le canton
qui a fait les deux ou des révoltes
à la suite.

affectionnément
Julie Savary

je ferai faire sur boissons à la vente
aussitôt que je serai d'accord avec vous.
pourrons nous l'envier aussitôt en
paquets par les messagiers, pour être
distribués de la main à la main
sur le territoire de l'empereur, et sans autre
peine que nous imprimer ?
pourrons nous l'envier sans bâche
par la poste ?

quelles sont les personnes qui partent
toute chez elles le dépôt des complaintes
et de charges de l'ordre ?

Si je puis envier une première
réponse de vous sur ces questions, monsieur
de... cela viendrait fort à point car
nous avons une réunion prévue pour
prochain à la capitale dans laquelle
devront débattre ces questions, et les voies
et moyens de employer je pourrai
envoyer votre lettre par le courrier
du jeudi matin, et à dire vrai je recevrai
à moins de deux jours départ de Paris.

je m'envie de faire rien en votre
considération dans notre correspondance
d'autant qu'il fait grande nécessité de
nos deux nations

agir sur une question très-sentimentale
de personnes affiliées.

Je vous prie